



# ENFANTS EN SITUATION DE RUE

## EN AFRIQUE CENTRALE

**ÉTUDE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE**

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les acteurs individuels, associatifs et institutionnels, qui se sont impliqués dans ce travail et l'ont rendu possible en République du Congo, en République Démocratique du Congo, et au Cameroun. Leur abnégation et leur disponibilité, dans une période qui était très chargée, nous ont permis de tenir notre feuille de route et d'aboutir à un résultat conforme à nos attentes initiales. Les partenaires de la Fondation Apprentis d'Auteuil dans les trois pays, le Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER), le Foyer de l'Espérance, la Chaîne des Foyers Saint-Nicodème (CFSN), Lisanga mpo ya Bokolisi Mboka/Communauté du Chemin Neuf (LBM/CCN), l'Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue (ORPER) ; l'Œuvre de Suivi, d'Education, et de Protection des Enfants de la Rue (OSEPER) ; Vivre et Travailler Autrement (VTA) ; Aide à l'Enfance Défavorisée (AED) ; Jeunes au Soleil (JOS), se sont mobilisés pour accorder un accueil chaleureux à l'équipe de recherche et lui faciliter le contact avec les publics-cibles. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre vive gratitude.

Apprentis d'Auteuil nous a également apporté un appui appréciable tout au long du déroulement de la mission. Nous les remercions pour leur patience, les orientations, et toutes les facilitations qui nous ont été apportées.

### **Apprentis d'Auteuil**

Œuvre d'Eglise  
Fondation reconnue d'utilité publique  
40, rue Jean de La Fontaine  
75781 Paris Cedex 16 - FRANCE  
contact-international@apprentis-auteuil.org  
www.apprentis-auteuil.org

### **Fondation Apprentis d'Auteuil International**

Chemin de Blandonnet 8  
1214 Vernier - SUISSE  
faai@apprentis-auteuil.org  
www.faai.ch

# Sommaire

INTRODUCTION .....	4
<b>SECTION 1 : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE .....</b>	<b>6</b>
1. Une approche principalement qualitative, enrichie par des données quantitatives .....	7
2. Les sites d'investigation .....	7
3. Collecte de données qualitatives : vue d'ensemble .....	8
4. L'Enquête quantitative en ligne .....	8
5. Composition de l'équipe de recherche .....	8
6. Considérations éthiques .....	8
7. Défis rencontrés dans la collecte d'informations .....	8
<b>SECTION 2 : ANALYSE CROISÉE DES DYNAMIQUES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DU PHÉNOMÈNE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE DANS LES 3 PAYS .....</b>	<b>9</b>
1. Ampleur du phénomène et dynamiques évolutives .....	10
2. Profils socio-anthropologiques des enfants en situation de rue .....	10
3. Les causes sociétales du phénomène des enfants en situation de rue .....	13
4. Problématiques et enjeux majeurs de la vie en rue des enfants .....	15
5. Perceptions des communautés vis-à-vis des enfants en situation de rue .....	16
6. L'indifférence des pouvoirs publics : une constante régionale .....	17
7. Projections professionnelles des enfants en situation de rue .....	17
8. Les centres d'accueil : fonctionnement et défis .....	18
9. La réunification familiale : approches et résultats .....	19
10. Les voies de sortie de la rue pour les enfants .....	20
11. Messages des enfants en situation de rue .....	21
<b>SECTION 3 : ANALYSE CROISÉE DES CONTEXTES LÉGISLATIFS ET INSTITUTIONNELS DES 3 PAYS .....</b>	<b>22</b>
1. Cadre législatif : des textes riches mais peu opérationnels .....	23
2. Occurrence de terminologies spécifiques aux enfants en situation de rue .....	23
3. Initiatives gouvernementales en faveur des enfants en situation de rue .....	23
4. Ressources financières insuffisantes .....	23
<b>RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>25</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>29</b>
BIBLIOGRAPHIE .....	32
PRÉSENTATION DES ORGANISATIONS .....	35

# INTRODUCTION

## CONTEXTE ET ENJEUX

**L'Afrique centrale** fait face à une problématique sociale majeure qui interpelle l'ensemble des acteurs du développement : **la présence croissante d'enfants en situation de rue**. Ce phénomène, particulièrement visible au Cameroun, en République Démocratique du Congo et en République du Congo, révèle des fractures profondes dans ces sociétés et questionne leur capacité collective à protéger les plus vulnérables.

**L'approche adoptée dans cette étude s'appuie sur l'observation générale n°21 du Comité des droits de l'enfant (2017), qui définit les «enfants en situation de rue» de manière inclusive et nuancée.** Cette définition englobe :

- Les enfants qui dépendent de la rue pour vivre ou pour travailler, seuls, avec des pairs ou avec leur famille ;
- Une plus large population d'enfants qui ont tissé des liens étroits avec les lieux publics, et pour qui la rue est un élément essentiel de leur identité et de leur vie quotidienne.

Cette population plus large comprend les enfants à qui il arrive de vivre ou de travailler dans la rue, ainsi que les enfants qui ne vivent pas ni ne travaillent dans la rue, mais qui accompagnent régulièrement leurs pairs, leurs frères et sœurs ou leur famille dans la rue.

Parmi les termes employés par le passé pour désigner les enfants en situation de rue figurent « *enfants dans la rue* », « *enfants de la rue* », « *enfants fugueurs* », « *enfants abandonnés* », « *enfants qui vivent ou travaillent dans la rue* », « *enfants sans abri* » et « *enfants qui ont des liens avec la rue* »<sup>1</sup>

En s'alignant sur cette définition des Nations Unies, **Apprentis d'Auteuil considère que l'expression « enfants en situation de rue » recouvre plusieurs réalités vécues par les enfants :**

- Dormir dans la rue et ne plus avoir de contact avec sa famille ;
- Vivre dans la rue avec sa famille ;
- Alternier entre la rue et les centres d'accueil ;
- Travailler dans la rue ou y passer la majeure partie de son temps et retourner chez soi le soir.

Cette diversité des situations requiert une compréhension fine des parcours individuels. Les enfants concernés se distinguent par leur âge, leur genre, leurs origines, leurs capacités et leurs expériences, générant des besoins différenciés et des stratégies de survie variées.

**Face à la complexité de cette réalité sociale, la Fondation Apprentis d'Auteuil et ses partenaires**, le Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER), le Foyer de l'Espérance, la Chaîne des Foyers Saint-Nicodème (CFSN), LBM / Centre Ndako Ya Biso (NYB), l'Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue (ORPER) ; l'Œuvre de Suivi, d'Education, et de Protection des Enfants de la Rue (OSEPER) ; Vivre et Travailler Autrement (VTA) ; Aide à l'Enfance Défavorisée (AED) ; Jeunes au Soleil (JOS) **ont initié une recherche socio-anthropologique approfondie dans le cadre du programme ARCADE** (Accompagnement et Renforcement des Capacités et Actions Dédiées aux Enfants en situation de rue). Cette approche privilégie une méthodologie participative qui place la parole des enfants au cœur de l'analyse.

<sup>1</sup>. Comité des droits de l'enfant, *Observation générale n° 21 (2017) sur les enfants en situation de rue*. 2017. <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g17/170/35/pdf/g1717035.pdf>

## OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Cette recherche poursuit quatre objectifs complémentaires :

1. **Dresser un profil socio-anthropologique** des enfants en situation de rue et de leurs familles dans les trois pays étudiés ;
2. **Recueillir la voix des enfants concernés**, leurs perceptions des obstacles à la réalisation de leurs droits, et leurs propositions de changement destinées aux familles, aux communautés, aux forces de l'ordre, et aux autorités ;
3. **Répertorier les données chiffrées existantes** sur les enfants en situation de rue dans la région Afrique Centrale ; ;
4. **Examiner les cadres législatifs nationaux et régionaux** ainsi que les dispositifs institutionnels de protection existants.

## ARCHITECTURE DU RAPPORT

Ce rapport s'articule autour de trois axes analytiques complémentaires :

- **La première section** expose la méthodologie déployée et les défis rencontrés lors de la collecte de données ;
- **La deuxième section** présente les résultats de l'enquête socio-anthropologique, et dresse le portrait des enfants en situation de rue et de leurs familles, tout en restituant fidèlement leurs messages aux décideurs ;
- **La troisième section** propose une analyse comparative des environnements juridiques et institutionnels dans les trois pays concernés.

Cette étude ambitionne de **contribuer à une meilleure compréhension d'un phénomène complexe pour éclairer les politiques publiques** et orienter les interventions des acteurs de terrain vers plus d'efficacité et de respect des droits de l'enfant.

## LISTE DES ACRONYMES

<b>CAEDBE</b>	Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant
<b>MASSAH</b>	Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (République du Congo)
<b>MINAS</b>	Ministère des Affaires Sociales (Cameroun – République Démocratique du Congo)
<b>REEJER</b>	Réseau des Éducateurs d'Enfants et Jeunes de la Rue
<b>REIPER</b>	Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (République du Congo)
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## SECTION 1

# DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



## PERTINENCE DE L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- ▶ **Couverture géographique étendue** : 6 sites investigués dans 3 pays.
- ▶ **Échantillon significatif** : 543 participants aux activités qualitatives (372 enfants en situation de rue et 171 membres de la communauté).
- ▶ **33 centres d'accueil mobilisés** pour l'enquête quantitative.
- ▶ **Diversité des perspectives** : enfants, communauté, institutions.
- ▶ **Rigueur éthique** : protection des enfants participants

### 1. UNE APPROCHE QUALITATIVE, ENRICHIE PAR DES DONNÉES QUANTITATIVES

Cette étude s'est appuyée en priorité sur des méthodes qualitatives afin d'explorer la complexité du phénomène étudié. À travers des entretiens approfondis (entretiens individuels, discussions de groupe) et des observations de terrain, la recherche a permis de saisir les significations que les différents acteurs attribuent à leurs pratiques, ainsi que les logiques sous-jacentes à leurs interactions avec leur environnement social, culturel et politique.

En complément, une enquête quantitative en ligne a été menée pour apporter des données récentes et mesurables sur la situation des enfants en situation de rue au Cameroun, en République du Congo, et en République Démocratique du Congo. Bien que secondaire, cette approche a permis de contextualiser et de renforcer les résultats qualitatifs. La combinaison des deux méthodes a offert une compréhension à la fois riche en nuances et étayée par des éléments quantifiables, tout en maintenant une orientation clairement centrée sur l'analyse qualitative.

### 2. LES SITES D'INVESTIGATION

Les sites suivants ont été visités :

République du Congo	République Démocratique du Congo	Cameroun
Brazzaville Pointe Noire Kingoué (Département Bouenza)	Kinshasa	Douala Yaoundé

Ils ont été choisis sur la base de l'importance quantitative des enfants en situation de rue qu'ils accueillent.

### 3. COLLECTE DE DONNÉES QUALITATIVES : VUE D'ENSEMBLE

#### Tableau comparatif des activités de collecte

Pays	Groupes de discussion	Entretiens individuels	Total activités
République du Congo	16	56	<b>72</b>
République Démocratique du Congo	16	41	<b>57</b>
Cameroun	18	32	<b>50</b>
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>129</b>	<b>179</b>

#### Répartition des participants par catégorie

Pays	Enfants en situation de rue	Membres de la communauté	Total participants
République du Congo	102	68	<b>170</b>
République Démocratique du Congo	151	45	<b>196</b>
Cameroun	119	58	<b>177</b>
<b>TOTAL</b>	<b>372</b>	<b>171</b>	<b>543</b>

## Profil des membres de la communauté interrogés

Les membres de la communauté interrogés incluent :

- des éducateurs ;
- des parents d'enfants en situation de rue (des deux sexes) ;
- d'anciens enfants en situation de rue ;
- des autorités administratives ;
- des responsables de centres d'accueil ;
- des chefs de quartiers ;
- des leaders religieux.

## Autres acteurs consultés

- Ministères pertinents ;
- Organisations internationales.

## 4. L'ENQUÊTE QUANTITATIVE EN LIGNE

**Période** : du 6 août au 9 septembre 2024.

**Objectif** : hiérarchiser par ordre d'importance les éléments significatifs identifiés lors des entretiens qualitatifs.

**Cibles** : les responsables de centres d'accueil (afin d'obtenir une vision d'ensemble des tendances et des dynamiques affectant les enfants en situation de rue).

33 centres d'accueil ont répondu à l'enquête : 13 en République Démocratique du Congo, 11 en République du Congo et 9 au Cameroun.

## 5. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

### Structure hiérarchique

- 1 Chef de mission : socio-anthropologue, expert en développement communautaire et conduite du changement ;
- 1 Expert thématique : sociologue spécialisée en protection de l'enfance ;
- 3 équipes d'enquêteurs locaux (une par pays).

### Structure des équipes nationales

Chaque équipe nationale comprend :

- 1 point focal national (coordinateur) ;
- 4 enquêteurs (2 hommes, 2 femmes) ayant une maîtrise des langues locales pertinentes.

## 6. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Un code de conduite pour la protection des enfants a été édité, validé par le commanditaire de la mission, et signé par tous les enquêteurs ayant travaillé sur cette étude.

## 7. DÉFIS CONFRONTÉS DANS LA COLLECTE D'INFORMATIONS

### Contraintes institutionnelles

- **Délais de réponse prolongés** des responsables institutionnels.
- **Données institutionnelles insuffisamment actualisées dans les 3 pays** : beaucoup de données datent d'au moins 2 ans, faute de mise à jour régulière.

### Contraintes techniques :

- **Difficultés d'accès à l'informatique** dans plusieurs centres d'accueil.
  - Manque de compétences en informatique ;
  - Conditions matérielles et techniques insuffisantes.
- **Impact sur l'enquête en ligne** : participation réduite de certains centres.

## SECTION 2

# ANALYSE CROISÉE DES DYNAMIQUES SOCIO- ANTHROPOLOGIQUES DU PHÉNOMÈNE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE DANS LES 3 PAYS



## 1. AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE ET DYNAMIQUES ÉVOLUTIVES

**Effectifs  
multipliés  
par 3  
en 20 ans**

Le phénomène des enfants en situation de rue connaît une progression importante dans les trois pays, **avec un triplement des effectifs en 20 ans dans certains cas** :

- **République du Congo** : de 1 900 enfants en 2003<sup>2</sup> à environ **5 000 – 5 500 au moins aujourd'hui**, selon les autorités nationales<sup>3</sup>. Les acteurs de terrain pensent que la réalité peut même dépasser ces chiffres officiels car ceux-ci ne tiennent pas compte des enfants présents dans des localités secondaires comme Dolisie, Nkayi, la Bouenza, la Lékoumou, la Likouala, etc.

- **Cameroun** : il y aurait au moins 1 500 enfants en situation de rue dans le pays, selon la Ministre des Affaires sociales<sup>4</sup>. Les acteurs de terrain les estiment **autour de 5 000** (estimations prudentes) car l'ensemble des 10 régions du Cameroun accueille des enfants en situation de rue.

- **République Démocratique du Congo** : De 18 097 enfants en 2006<sup>5</sup> à environ 25 000 actuellement, selon la société civile. Certains acteurs (des responsables de centres d'accueil notamment) évoquent les chiffres de **50 000 à 60 000**.

### Défis communs de mesure du phénomène

Les trois pays souffrent d'un **manque criant de données officielles**. Seul le Cameroun dispose depuis 2017 d'un système national de référencement administré par le Ministère des affaires sociales (MINAS), et publiant des bulletins trimestriels. Cette lacune constitue une faiblesse majeure des systèmes de protection de l'enfance en Afrique centrale.

### Capacités d'accueil insuffisantes

L'inadéquation entre les besoins et l'offre d'hébergement est grande dans les 3 pays :

- **Kinshasa** : 1% des besoins couverts<sup>6</sup> ;
- **République du Congo** : environ 5% des besoins couverts<sup>7</sup> ;
- **Cameroun** : maximum 5% des besoins couverts<sup>8</sup>.

## 2. PROFILS SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

### A. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Les enfants en situation de rue présentent des profils diversifiés mais avec des constantes dans les trois pays :

- ▶ **Enfants victimes de maltraitance** : La violence contre les enfants est très répandue en Afrique centrale : 80% des enfants de moins de 14 ans victimes de violence en République Démocratique du Congo<sup>9</sup>, 85% des 3-4 ans en République du Congo<sup>10</sup>, 92% au Cameroun<sup>11</sup>.
- ▶ **Enfants porteurs de handicaps physiques et/ou psychiques** : Ces derniers représentent souvent un défi important pour leur famille, pour leur prise en charge. Ils sont souvent victimes de maltraitements, de négligence et/ou de rejet.

2. Recensement effectué en 2003 par International Rescue Committee (IRC) et l'UNICEF. 3. Plan d'Action de la Politique Nationale d'Action Sociale 2023-2026. P.10. 4. S'exprimant lors de la journée de l'enfant africain en 2022, Madame Pauline Irène Nguéné, Ministre des Affaires sociales déclarait : « Plus d'un millier et demi d'enfants et de jeunes vivent dans les rues du Cameroun, notamment à Douala et Yaoundé. » 5. Recensement effectué par le REEJER (Réseau des Éducateurs d'Enfants et Jeunes de la Rue), avec l'appui de l'UNICEF. 6. Selon le REEJER, République Démocratique du Congo. 7. Selon le Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER), République du Congo. 8. Selon des responsables de centres d'accueil interrogés. 9. UNICEF, UNICEF République Démocratique du Congo en 2018. Rapport d'activités. 2019. 10. Selon l'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples 2014-2015 (MICS). 11. Naudin, C., Gatti, V., Kounou, K. B., Bagnéken, C. O., Ntjam, M. C., Clément, M. É., & Brodard, F. (2023). Physically Violent Parental Practices: A Cross-Cultural Study in Cameroon, Switzerland, and Togo. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 1-13.

- ▶ **Enfants accusés de sorcellerie** : Ce phénomène est plus prégnant dans les deux Congo qu'au Cameroun. En 2011 déjà, l'UNICEF indiquait que 70% des enfants en situation de rue qu'ils ont aidés en République Démocratique du Congo avaient déclaré avoir été accusés de sorcellerie<sup>12</sup>. Certains centres d'accueil consultés dans le cadre de cette étude comptent jusqu'à 30% de pensionnaires accusés de sorcellerie.
- ▶ **Enfants en quête d'autonomie** : Il existe aussi des enfants qui sont en situation de rue sans avoir un contexte familial particulièrement difficile. Certains parmi eux déclarent être allés en rue par imitation d'amis qu'ils fréquentaient, ou par désir d'indépendance et d'autonomie.
- ▶ **Enfants orphelins** : Il y a un affaiblissement des solidarités familiales, qui fait que les enfants orphelins peuvent de moins en moins compter sur une prise en charge de remplacement au sein de la famille élargie.
- ▶ **Enfants victimes de trafic et traite** : La plupart de ces enfants ont été victimes d'exploitation sexuelle, de travail forcé, ou de servitude domestique.

## B. CARACTÉRISTIQUES PSYCHOLOGIQUES

**Les enfants développent des caractéristiques psychologiques similaires dans les trois pays.** Ils démontrent des qualités remarquables d'adaptation à l'adversité et développent des mécanismes de défense qui font apparaître certains de leurs comportements comme problématiques.

- ▶ **Créativité et débrouillardise exceptionnelles** : ils développent des compétences pratiques pour trouver de la nourriture, un abri, de l'argent, et d'autres nécessités de base. La capacité à se débrouiller est une compétence cruciale dans les situations de survie dans lesquelles ces enfants se trouvent généralement.
- ▶ **Résilience face aux adversités** : ils démontrent des aptitudes à faire face et à surmonter des situations difficiles (violence sous toutes ses formes, pauvreté, stigmatisation, harcèlement, dénuement matériel, etc.). Cette résilience est souvent le résultat de mécanismes d'adaptation et d'ingéniosité que les enfants ont appris à développer, seuls ou au contact de leurs pairs.
- ▶ **Solidarité entre pairs** : ils développent des liens forts entre eux et se témoignent un soutien mutuel dans certaines circonstances, partageant ressources et protection.
- ▶ **De la violence parfois comme mode d'expression et de comportement** (en réaction aux carences affectives) :

« Beaucoup d'entre eux ne connaissent pas l'affection, ils règlent leurs problèmes par la violence. Nous essayons de les convaincre que la solution n'est pas dans la violence, mais dans l'amour, l'affection. La violence est un mode d'expression pour eux »

Éducateur, République Démocratique du Congo

- ▶ **Méfiance et dissimulation** (mécanismes de protection) : beaucoup d'éducateurs ont remarqué que des enfants en situation de rue ont tendance à travestir la vérité lorsqu'il s'agit de parler d'eux-mêmes, notamment lors des premiers échanges. Cette méfiance / mensonge / dissimulation, traduit chez l'enfant une réticence défensive.
- ▶ **Forte susceptibilité** : les enfants en situation de rue présentent souvent une grande susceptibilité, reflet d'une estime de soi fragilisée par les expériences de rejet, de stigmatisation ou de violence. Leur réaction vive à la critique ou à l'indifférence peut traduire une blessure intérieure, liée à un sentiment profond de ne pas être reconnus ou protégés<sup>13</sup>.
- ▶ **Survalorisation de la virilité** : les enfants en situation de rue apprécient de s'auto-valoriser, notamment en se donnant des noms et des attitudes qui véhiculent à leurs yeux des idées de courage, de force, d'intrépidité, de virilité, etc. Certains noms de groupes sont révélateurs : « l'enfer », « le feu », « les américains », etc. Ces comportements sont souvent à l'origine des confusions qui sont faites entre les enfants en situation de rue et d'autres jeunes voyous commettant des délits et des crimes en rue.

<sup>12</sup>. U.S. Department of States, *Democratic Republic of the Congo Report on Human Rights Practices* (2011), p.79, [en ligne] : <https://2009-2017.state.gov/documents/organization/160453.pdf>. <sup>13</sup>. Adler A., *L'enfant difficile. Technique de la psychologie individuelle comparée*. Paris, Éditions Payot, 1930

## C. ORIGINES GÉOGRAPHIQUES ET SOCIALES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Le phénomène a **une base principalement locale** dans les trois pays : 80% des enfants en situation de rue proviennent de la ville même de résidence et de ses environs. Les sites de concentration correspondent aux **pôles économiques les plus attractifs**, créant un paradoxe urbain où les villes les plus développées concentrent également les vulnérabilités.

Pour ce qui est des origines sociales des enfants en situation de rue, **pratiquement tous les milieux sociaux sont concernés**, quoiqu'à des degrés divers. Ce n'est pas un phénomène exclusif aux milieux les plus défavorisés. Il a été constaté des cas d'enfants provenant de la classe dite moyenne (parents magistrats, enseignants, militaires, etc.), qui se sont retrouvés en situation de rue par la négligence et le manque d'attention parentales, et/ou par l'attrait pour des modes de vie marginaux.

Pour ce qui est des origines familiales, il a été noté que les enfants proviennent de familles diversement configurées. En effet, certains viennent de familles polygames, d'autres de familles monoparentales (avec la mère comme autorité parentale principale, dans la grande majorité des cas), d'autres encore de familles recomposées. Un certain nombre d'enfants sont nés dans la rue, c'est-à-dire que leurs parents étaient en situation de rue quand ils sont nés ; d'autres enfin sont sans parents (orphelins). **Il a été plus rarement observé des cas d'enfants en situation de rue dont les deux parents vivent toujours ensemble, dans une configuration de ménage monogame.**

## D. SEXE ET ÂGES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

**Environ  
20% de filles  
dans les trois  
pays.**

Les filles sont moins visibles en rue que les garçons car elles développent des stratégies de survie différentes, relevant souvent de pratiques d'exploitation sexuelle (relations avec des hommes, sexe de survie) et bénéficient de plus d'alternatives (confiage, travaux domestiques, etc.).

**Toutes les tranches d'âge sont représentées en rue**, avec des difficultés accrues pour retenir les plus de 14 ans dans les centres d'accueil, en raison d'un désir de liberté et d'autonomie qui s'exprime plus fort dans cette catégorie.

## E. NIVEAUX SCOLAIRES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Tous les niveaux scolaires sont représentés en rue, du « sans instruction » au « niveau lycée », avec cependant **une grande majorité qui n'a jamais été scolarisée ou a quitté l'école précocement**. Cette diversité révèle que **l'école n'est pas suffisamment protectrice dans les trois pays**, particulièrement pour les élèves du secondaire qui devraient pourtant disposer d'outils leur permettant de chercher de l'aide, en cas de besoin.

### Obstacles courants à la scolarisation des enfants en situation de rue

Après plusieurs années passées en rue, de nombreux obstacles se dressent devant l'enfant qui veut entreprendre un processus de rescolarisation :

- ▶ **Absence de soutien matériel** : difficulté à assumer les charges liées à une rescolarisation (uniformes, fournitures, etc.).
- ▶ **Primauté des besoins de survie** : les enfants en situation de rue peuvent être plus préoccupés par la recherche de nourriture, d'abri, de commodités basiques, plutôt que par la scolarité, bien qu'un certain nombre d'entre eux expriment l'envie de reprendre des études ou de faire une formation professionnelle.
- ▶ **Manque de documents d'identité** : un grand nombre d'enfants en situation de rue ne disposent pas d'actes d'état civil et les centres qui essaient de les accompagner dans l'obtention de ces documents ne sont pas spécialement aidés par les pouvoirs publics, qui leur réclament le paiement de tous frais dus.

- ▶ **Décalage âge/niveau scolaire** : après des années passées en situation de rue, certains enfants voient leur âge dépasser celui des classes correspondant à leur niveau ; ce qui les décourage parfois à reprendre des études.
- ▶ **Auto-exclusion et stigmatisation** : certains enfants intériorisent les stigmatisations dont ils font l'objet et refusent de retourner à l'école par honte ou méfiance.
- ▶ **Problèmes de santé - Maladies entravant la scolarisation en milieu ordinaire** : les enfants en situation de rue souffrent parfois de maladies qui les découragent à retourner à l'école (maladies cutanées, traumatismes, toxicomanie, etc.).
- ▶ **Insuffisance de structures spécialisées** : il n'y a pas dans les 3 pays de structures scolaires avec un fonctionnement et des programmes adaptés aux caractéristiques des enfants en situation de rue.

## Pour les 3 pays, les institutions scolaires pourraient devenir des « écosystèmes de protection » en :

- Rendant effective la gratuité de l'éducation publique ;
- Systématisant la connaissance des services sociaux par les élèves ;
- Formant les enseignants aux approches psychosociales.

### 3. LES CAUSES SOCIÉTALES DU PHÉNOMÈNE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

#### A. UNE INTERCONNEXION DE FACTEURS, À LA BASE DU PHÉNOMÈNE

L'étude révèle **une interconnexion complexe de causes**, organisées à partir de quatre niveaux :

- **Niveau individuel** : l'enfant lui-même ;
- **Niveau familial** : la cellule familiale immédiate ;
- **Niveau communautaire** : l'environnement social proche et la communauté au sens large ;
- **Niveau institutionnel** : les structures étatiques.

Chaque niveau recèle des facteurs de vulnérabilité qui se combinent à ceux des autres niveaux pour générer une **structure causale** qui va prédisposer l'enfant au basculement vers la rue. Les facteurs de vulnérabilité se cristallisent autour de cinq grandes catégories :

Catégories	FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ
<b>PAUVRETÉ</b>	Pauvreté matérielle, morale, intellectuelle
<b>VIOLENCE</b>	Violence physique, psychologique, sexuelle, kidnapping dans le cadre de trafics, stigmatisation sociale, harcèlement, accusation de sorcellerie, conflits armés, etc.
<b>INDIFFÉRENCE</b>	Communautaire : communauté non protectrice, institutionnelle : pouvoirs publics peu impliqués, absence de cadres de protection efficaces, etc.
<b>NÉGLIGENCE</b>	Familiale et sociale : famille peu affective, peu attentionnée, peu disposée à la prise en charge de l'enfant, etc.
<b>FATALITÉ</b>	Décès des parents ou des tuteurs, divorces, calamités naturelles, etc.

## LES ACCUSATIONS DE SORCELLERIE : UN FLÉAU RÉGIONAL

### Un phénomène amplifié par les superstitions religieuses

Dans les trois pays étudiés, les accusations de sorcellerie contre les enfants constituent un facteur majeur de leur arrivée en rue (davantage dans les 2 Congo qu'au Cameroun). Les églises chrétiennes dites du Réveil jouent un rôle déterminant en légitimant les craintes liées à un pouvoir sorcier des enfants et en organisant des «exorcismes» payants. Ces institutions diffusent l'idée que les enfants-sorciers peuvent provoquer maladies, accidents et décès, se transformer en animaux et s'introduire chez leurs victimes. Pour le cas du Cameroun, le phénomène existe aussi dans les communautés musulmanes du nord du pays, où les enfants accusés de sorcellerie sont souvent réduits en esclavage chez des marabouts censés les exorciser.

### Conséquences des accusations de sorcellerie contre les enfants

Les accusations de sorcellerie portées contre des enfants ont des conséquences graves et multiformes. Bien souvent, les enfants se font chasser de leur foyer par leurs propres parents ou tuteurs, les laissant sans abri et sans soutien. Des violences physiques sont également exercées contre eux (coups, brûlures, ou d'autres formes de torture) dans le but de les « purifier » ou de les forcer à avouer des actes de sorcellerie. Dans certains cas extrêmes, les enfants accusés sont tués, par leur famille ou des membres de la communauté. Ceux qui échappent au meurtre sont souvent stigmatisés et marginalisés dans leur communauté. **Le traumatisme psychologique subi perdure souvent bien au-delà de la prise en charge de l'enfant dans un centre d'accueil.**

### Les enfants dits sorciers, des boucs-émissaires de sociétés en crise ?

Les analystes considèrent les accusations de sorcellerie contre des enfants comme de faux prétextes pour les abandonner, particulièrement dans les familles recomposées ou en difficulté économique. Souvent, ces accusations révèlent une triple crise : économique, institutionnelle et spirituelle, poussant les communautés vers le mysticisme pour expliquer leurs difficultés.



## 4. PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX MAJEURS DE LA VIE EN RUE DES ENFANTS

### A. LES MODALITÉS DU DÉPART EN RUE

Deux types de départ en rue sont observés dans les trois pays :

- ▶ **Des départs brusques** : causés par des événements tragiques, en lien avec la fatalité (décès des parents, guerre/insécurité, etc.).
- ▶ **Des départs progressifs** : construction graduelle du lien avec la rue. L'enfant prend attache avec la rue, se familiarise avec elle, jauge les ressources qui y sont disponibles et leur accessibilité, etc., fait des va-et-vient répétés entre la rue et sa famille, avant de partir pour un séjour plus long.

### B. L'ARRIVÉE EN RUE

#### La nécessaire intégration à un groupe

**La survie en rue nécessite obligatoirement l'intégration dans un groupe protecteur.** Ce processus passe par des ritualisations et permet une reconstruction identitaire positive pour l'enfant, même si elle s'accompagne parfois d'exploitation.

#### Stratégies de survie et défis quotidiens

Dans la rue, les enfants survivent comme ils peuvent, en fonction des opportunités qui s'offrent à eux. Les activités exercées semblent suivre **une logique de spécialisation en fonction de l'âge** :

- ▶ **Moins de 12 ans** : mendicité principalement ;
- ▶ **13-17 ans** : travaux de manutention, lavage de voitures, nettoyage, collecte et revente d'objets recyclables, etc.
- ▶ **17-20 ans** : en plus des activités exercées par les 13-17 ans, ils sont dans des activités en lien avec la vie nocturne, des trafics divers, le sexe de survie, etc.

#### Spécificités par genre

**Les garçons** sont plus visibles dans l'espace public et exercent des activités variées.

**Les filles** optent pour des stratégies de discrétion et s'orientent principalement vers des tâches domestiques ou le sexe de survie.

#### Défis sanitaires et sécuritaires

Les trois pays présentent des problématiques similaires :

- ▶ **Maladies courantes** : paludisme, dermatoses, infections respiratoires et sexuellement transmissibles, pathologies dentaires, troubles psychologiques, etc.
- ▶ **Violence généralisée** : abus physiques, psychologiques, sexuels et économiques.
- ▶ **Toxicomanie** : usage de drogues pour « tromper la faim », se donner du courage, s'intégrer aux groupes, se désinhiber pour pouvoir réaliser certaines tâches difficiles qui impliquent parfois de la gêne ou de la honte (fouiller les poubelles, coucher avec une dizaine d'hommes en une nuit, aller en cambriolage, etc.).

#### Relations avec les forces de l'ordre

Les témoignages révèlent **des systèmes de racket et d'exploitation sexuelle par certains agents des forces de l'ordre** dans les trois pays, les filles étant particulièrement vulnérables à ces abus.

## Le cas particulier des filles

Les filles en situation de rue font face à des défis spécifiques dans les trois pays :

► **Agressions sexuelles systématiques** par les pairs, adultes de la communauté et forces de l'ordre ;

« Quand tu es une fille, tu ne peux pas échapper aux agressions sexuelles ; c'est pour ça que les filles n'aiment pas dormir en rue ; tous les garçons veulent coucher avec toi, même des adultes très âgés. (...) Il y a aussi des policiers qui couchent avec les filles ; quand ils nous croisent, ils se permettent de te toucher les seins ou les fesses »

Fille en situation de rue, 17 ans, Douala

► **Paradoxe identitaire** : obligation d'adopter des traits « masculins » pour se protéger (montrer des dispositions à la bagarre ou à l'emploi de la force physique, développer un mode d'expression agressif, dissimuler tout signe de peur, porter des vêtements larges), tout en exploitant leur « féminité » pour accéder aux ressources ;

► **Maternité précoce** : grossesses non désirées, avec parfois des complications sanitaires et sociales (dénier de grossesse, fausse couche, avortements réalisés dans des conditions peu ou pas hygiéniques, accouchements difficiles, complications chez le nouveau-né (de nombreux prématurés n'ayant pas accès à des soins adéquats), abandon du nourrisson, décès de l'enfant et/ou de la mère et occasionnellement des tentatives de meurtre du bébé, etc.)



## 5. PERCEPTIONS DES COMMUNAUTÉS VIS-À-VIS DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Les trois pays partagent **une stigmatisation généralisée des enfants en situation de rue**, perçus comme « voyous », « sorciers », « bandits », « voleurs », etc. Cette stigmatisation s'accompagne d'**une culture de tolérance du phénomène**, comme s'il s'agissait d'une normalité urbaine.

« Les enfants sont rejetés par la Communauté. Ils sont vus comme des voleurs, sorciers de la famille, bandits, enfants difficiles, enfants têtus. Quelques-uns de la Communauté les assimilent aux *Kuluna*<sup>14</sup>. Les gens se méfient d'eux quand ils les voient et prennent leurs distances »

Pasteur d'une église, Kinshasa

« Ces enfants sont stigmatisés et considérés comme de petits bandits, des délinquants, parfois porteurs de malchance. Il est important de sensibiliser la communauté afin de mettre fin à ces considérations négatives »

Curé, Douala

14. Appellation propre aux bandits ; des personnes très dangereuses.

## 6. L'INDIFFÉRENCE DES POUVOIRS PUBLICS : UNE CONSTANTE RÉGIONALE

### Manque d'engagement gouvernemental

Dans les trois pays, les acteurs de protection déplorent l'indifférence des autorités politiques face aux enfants en situation de rue. Il leur est surtout reproché d'allouer des ressources dérisoires à la protection des enfants et de prendre peu d'initiatives concrètes.

« L'État tergiverse. Les plaidoyers se font, mais il n'est pas facile de convaincre l'État de s'investir sur la question. »

Responsable de centre, Pointe Noire

« L'État a baissé les bras ; il est indifférent à cette question des enfants en situation de rue. Il ne nous soutient pas »

Responsable centre, Kinshasa

## 7. PROJECTIONS PROFESSIONNELLES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Les enfants en situation de rue rencontrés considèrent généralement leur passage dans la rue comme transitoire et nourrissent des ambitions de réinsertion socio-professionnelle. Leurs projections varient selon l'âge et le genre, mais présentent des similitudes dans les trois pays étudiés.

**Chez les garçons**, les ambitions se répartissent entre professions modestes (chauffeurs, mécaniciens, soldats, couturiers) et métiers prestigieux (magistrats, médecins, avocats, footballeurs professionnels, hommes d'affaires). **Chez les filles**, on retrouve la même distribution entre ambitions modestes et élevées, avec des spécificités : certaines s'orientent vers les ordres religieux ou privilégient la fondation d'une famille. Les professions envisagées incluent enseignante, médecin, infirmière, couturière, pâtissière, mannequin, maraîchère, esthéticienne.

**Les motivations principales sont la recherche de gains financiers rapides et l'acquisition de prestige social.** Cependant, la plupart manquent de stratégies concrètes pour réaliser leurs ambitions et nécessitent un accompagnement structuré pour développer la discipline personnelle requise.

**Les centres d'accueil** proposent dans la majorité des cas un accompagnement multidimensionnel comprenant un **volet psychologique** et un **volet éducatif et professionnel**. Cependant, ils font face à des contraintes structurelles liées à **l'insuffisance de moyens** pour l'accompagnement post-secondaire et à l'incapacité à faire face à la **demande communautaire**, qui dépasse les capacités d'intervention.



## 8. LES CENTRES D'ACCUEIL : FONCTIONNEMENT ET DÉFIS

### Raisons d'entrée en centres

L'entrée en centre se produit généralement lorsque l'enfant considère avoir plus à perdre dans la rue que dans un centre. A ce stade, il est dans des dispositions psychologiques favorables pour un accompagnement institutionnel. Les motivations d'entrée en centres d'accueil sont identiques dans les trois pays :

- Recherche d'abri et fuite des mauvaises conditions de vie en rue ;
- Recherche de possibilités de réintégration familiale et sociale ;
- Accès à des soins de santé et à des repas réguliers ;
- Recherche d'opportunités de scolarisation et de formation professionnelle.

Dans les centres, les enfants apprécient particulièrement la sécurité, la disponibilité alimentaire, la sociabilité et la restauration de la confiance en soi. Les témoignages recueillis dans les 3 pays convergent sur ces points.

### Contraintes communes aux trois pays

Les centres d'accueil souffrent tous de **manque de ressources financières**. Les pouvoirs publics n'accordent en général ni subventions, ni dotations, ni exonérations de charges. Les éducateurs, bien que dévoués, estiment être mal rémunérés et manquent parfois de formations professionnelles. Cette situation compromet parfois la qualité de la prise en charge des enfants.

### Les besoins des centres d'accueil

Les besoins communs identifiés sont :

- Financement étatique ;
- Approvisionnement en produits sanitaires, pharmaceutiques et denrées de première nécessité ;
- Réhabilitation des infrastructures ;
- Matériels pédagogiques et informatiques ;
- Renforcement des capacités professionnelles du personnel, etc.

La question du **renforcement des compétences des personnels des centres** revient fréquemment, ces derniers devant gérer des situations complexes (sexualité des adolescents, homosexualité, violence, etc.) sans formation spécialisée.

### Résistances de certains enfants à l'intégration en centre

Plusieurs facteurs expliquent la réticence de certains enfants à quitter la rue pour rejoindre les centres :

- ▶ **L'attachement à la liberté personnelle et à l'autonomie financière** : les enfants habitués à gagner de l'argent et à le dépenser librement perçoivent les centres comme des « prisons » limitant leur liberté. Cette problématique est particulièrement marquée chez les adolescents de 14 ans et plus.
- ▶ **L'envie de vivre une sexualité active** : la quasi-impossibilité d'avoir une vie sexuelle active dans les centres constitue un frein majeur. Les responsables de centres à Pointe Noire et Kinshasa rapportent des fugues motivées par cette frustration.
- ▶ **Le tabou de l'homosexualité** : phénomène largement occulté mais présent dans les trois pays, l'homosexualité (appelée « MUKUKULE » à Pointe Noire) pousse certains enfants à préférer la rue où ils peuvent exprimer leur sexualité sans contraintes.

## 9. LA RÉUNIFICATION FAMILIALE : APPROCHES ET RÉSULTATS

### Perspectives positives

- ▶ Dans les trois pays, la plupart des centres travaillent activement à la réunification familiale des enfants dont ils s'occupent, avec des résultats encourageants. Les enfants maintiennent des liens familiaux variables (visites, contacts téléphoniques, séjours occasionnels), selon des fréquences allant d'une fois par semaine à une fois par an.
- ▶ Les centres soutiennent les familles par des microcrédits, des dons financiers pour lancer des activités de petit commerce, des dons de kits alimentaires et de fournitures scolaires, etc. Un centre de Pointe Noire rapporte un taux de réussite de 98% (49 réunifications familiales réussies sur 50), tandis qu'un responsable de Kinshasa note que « *la réunification familiale peut être plus simple à réaliser si la cause de la rupture était la misère* ».

### Méthodologie exemplaire

- ▶ Le centre Lisanga mpo ya Bokolisi Mboka en République Démocratique du Congo a développé une méthodologie complète<sup>15</sup> couvrant les interventions sur sites, les critères d'accueil, les démarches de réunification et les outils de stabilisation, qui mériterait d'être partagée dans les trois pays.

### Obstacles à la réunification familiale

Les obstacles à la réunification familiale sont similaires dans les trois pays.

- ▶ **Du côté des familles**, les motifs suivants sont évoqués :
  - **Croyances superstitieuses** : persistance de l'accusation de sorcellerie ;
  - **Stigmatisation du caractère de l'enfant** : face au manque d'outils éducatifs, certains parents préfèrent penser que l'enfant a un caractère difficile, ingérable ;
  - **Pauvreté** : incapacité financière de la famille pour accueillir l'enfant ;
  - **Conflits familiaux persistants** : environnement hostile.

Une mère de Pointe Noire illustre le dilemme économique : « *Au centre, il mange trois fois. Est-ce qu'il va accepter de revenir dans une maison où on est obligé de vendre le matin pour pouvoir manger le soir ?* »

- ▶ **Du côté des enfants**, les motifs suivants sont évoqués :
  - **Traumatismes** : souvenirs persistants des maltraitances subies en famille ;
  - **Conditions de vie meilleures au centre** : calcul coût/avantage défavorable au retour en famille ;
  - **Perte de l'habitude familiale** : adaptation à la vie de rue ;
  - **Pauvreté familiale** : réticence de l'enfant à retrouver les souffrances.

Une mère de Brazzaville témoigne : « *Mon enfant a perdu confiance en sa famille (...) il nous considère comme des étrangers.* »

L'analyse révèle que les trois pays partagent les mêmes défis structurels. Les centres nécessitent un renforcement des compétences de leurs personnels en accompagnement psychosocial et des moyens financiers pour développer des programmes familiaux.

**La réussite de la réunification familiale dépend de la capacité à traiter simultanément les aspects économiques, psychologiques et relationnels, nécessitant une approche professionnelle spécialisée.**

15. GODDING et MUSHIETE, *Petits bandits, petits voleurs, petits sorciers. Méthodologie du travail avec les enfants de la rue à Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2021

## 10. LES VOIES DE SORTIE DE LA RUE POUR LES ENFANTS

### Sortie «peu orthodoxe» : Activités illégales et marginales

La sortie de rue dite « peu orthodoxe » correspond à l'intégration des enfants dans des activités illégales ou en marge des normes sociales. **À partir de la majorité, certains enfants intègrent des activités illégales** : exploitation sexuelle, proxénétisme, trafic de stupéfiants, grand banditisme, etc. L'essor du numérique développe de nouvelles formes d'exploitation : sites de prostitution en ligne, pornographie, etc.

Des spécificités nationales émergent : la production pornographique se développe particulièrement en République Démocratique du Congo et au Cameroun, tandis que le Cameroun connaît le phénomène des cabarets « sans-caleçon »<sup>16</sup> dans les quartiers animés de Douala et Yaoundé, recrutant d'anciennes enfants en situation de rue.

### Sortie «orthodoxe» : Réinsertion sociale conventionnelle

La sortie de rue dite « orthodoxe » fait référence à une sortie conforme aux lois et normes sociales en vigueur ; elle correspond, par exemple, à l'intégration de l'enfant dans un centre d'accueil, une famille d'accueil, sa famille d'origine ou encore à l'apprentissage d'un métier.

Les acteurs de terrain des trois pays identifient **cinq facteurs principaux favorisant la réinsertion sociale des enfants** :

- ▶ **L'amélioration des revenus familiaux** constitue le levier fondamental, la pauvreté chronique étant reconnue comme la cause première de la présence des enfants dans la rue dans les trois pays. Les centres développent des programmes d'aide aux familles, mais leur efficacité reste limitée sans amélioration substantielle des conditions économiques.
- ▶ **Les conditions de vie insupportables en rue** (insécurité, malnutrition, abus, etc.) motivent souvent l'entrée en centre.
- ▶ **L'augmentation des places d'accueil** doit s'accompagner de moyens financiers et humains accrus pour maintenir la qualité des services et attirer les enfants.
- ▶ **La formation professionnelle** démontre son efficacité dans les trois pays, offrant de réelles perspectives de réinsertion. Les anciens enfants en situation de rue interrogés confirment majoritairement son rôle déterminant dans leur réintégration sociale.
- ▶ **L'amélioration de la médiation familiale** par des professionnels formés pourrait résoudre les blocages liés aux préjugés et rancœurs qui entravent la réunification.



<sup>16</sup>. Des cabarets de striptease.

## 11. MESSAGES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Les enfants en situation de rue interrogés dans le cadre de l'étude ont tenu à transmettre quelques messages aux autorités politiques de leurs pays et aux membres de leur communauté, dont les familles et les forces de l'ordre.

### Aux autorités nationales

Les enfants des trois pays formulent des demandes convergentes : sanctions contre les parents négligents, écoute active de leurs souffrances, soutien renforcé aux centres d'accueil, aide aux familles vulnérables et assistance humanitaire directe.

**Les témoignages révèlent un sentiment d'abandon institutionnel partagé :**

« Les autorités savent qu'on existe, elles nous voient (...) mais ça s'arrête là »

Garçon, 17 ans, Kinshasa

L'inaccessibilité des décideurs et l'indifférence perçue alimentent la frustration dans les trois pays.

### Aux forces de l'ordre

**Les enfants dénoncent uniformément la maltraitance policière**, les abus sexuels et l'absence de protection. Les témoignages convergent sur la perception des forces de l'ordre **comme une menace plutôt qu'une protection** :

« Pour moi, les voir et voir les membres de groupes rivaux c'est la même chose »

Garçon, 16 ans, Yaoundé

Pendant, certains signalent l'existence de policiers bienveillants, qui les orientent vers les structures d'aide et les traitent plutôt bien. Ils souhaitent que ces attitudes positives deviennent la norme dans leurs relations quotidiennes avec les forces de l'ordre.

### À la communauté et aux familles

Les enfants des trois pays dénoncent **le mépris social généralisé et l'indifférence communautaire**. Ils se perçoivent comme des « fantômes » ou des « rats » dont on veut se débarrasser lors d'événements publics.

Concernant les familles, ils réclament **l'arrêt de la maltraitance** et davantage d'affection. Les accusations de sorcellerie, particulièrement mentionnées dans le contexte congolais et la violence excessive marquent profondément ces enfants. La facilité avec laquelle les familles se séparent de leurs enfants interroge sur les liens affectifs :

« Les parents ne donnent pas l'impression d'être attachés à leurs enfants »

Fille, 15 ans, Pointe Noire

Malgré les contextes nationaux différents, **les problématiques et aspirations des enfants en situation de rue présentent une remarquable convergence dans les trois pays étudiés**. La pauvreté, la violence familiale, l'indifférence institutionnelle et sociale constituent des défis communs nécessitant des réponses coordonnées et adaptées à chaque contexte national.

## SECTION 3

# ANALYSE CROISÉE DES CONTEXTES LÉGISLATIFS ET INSTITUTIONNELS DES 3 PAYS



## 1. CADRE LÉGISLATIF : DES TEXTES RICHES MAIS PEU OPÉRATIONNELS

Les trois pays partagent un socle juridique international similaire, ayant tous ratifié la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant. Cependant, des différences notables apparaissent :

- ▶ **Législation spécifique** : Seules la République Démocratique du Congo (Loi n°009/001 de 2009) et la République du Congo (Loi n°04-2010 de 2010) disposent d'une loi dédiée à la protection de l'enfant, contrairement au Cameroun qui disperse ces dispositions dans plusieurs textes.
- ▶ **Documents stratégiques** : À l'inverse, la République Démocratique du Congo est le seul pays sans document stratégique national spécifique, alors que le Cameroun possède un *Document de Politique Nationale de Protection de l'Enfant 2017-2026*, et la République du Congo un *Plan National d'Action Sociale 2023-2026*.

**Dans les trois pays, l'application des lois reste défailante** par manque de décrets d'application et de budgets suffisants.

## 2. OCCURRENCE DE TERMINOLOGIES SPÉCIFIQUES AUX ENFANTS EN SITUATION DE RUE

- ▶ **République du Congo** : se distingue par une reconnaissance explicite du terme « enfants de la rue » dans sa législation, notamment aux articles 6, 13 et 44 de sa loi de protection de l'enfant.
- ▶ **Cameroun et République Démocratique du Congo** : privilégient des terminologies plus larges comme « enfants vulnérables » ou « enfants en situation difficile », ne mentionnant les enfants en situation de rue qu'indirectement.

## 3. INITIATIVES GOUVERNEMENTALES EN FAVEUR DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Aucun des trois pays ne mène d'initiatives d'envergure autonomes. Les projets existants (LISUNGI<sup>17</sup> et TELEMA<sup>18</sup> en République du Congo, PAN OEV<sup>19</sup> en République Démocratique du Congo, PIJER<sup>20</sup> au Cameroun) dépendent largement des bailleurs internationaux et ne concernent les enfants de la rue qu'incidemment.

Les trois gouvernements reconnaissent le lien entre les enfants en situation de rue et les défaillances familiales, mais sans traduction concrète en actions de soutien aux familles.

Le Cameroun a fait un pas important avec la mise en place depuis 2017 d'un système national de collecte de données sur les enfants vulnérables, géré par le Ministère des Affaires Sociales.

## 4. RESSOURCES FINANCIÈRES INSUFFISANTES

- ▶ **République Démocratique du Congo** : taux d'exécution budgétaire de 33,93% sur 2020-2022, avec 84,38% des dépenses consacrées aux rémunérations contre seulement 2,16% aux investissements.
- ▶ **Cameroun** : quasi-abandon budgétaire avec des taux d'exécution de 0% en 2021 et 1,10% en 2022 pour la protection des enfants.
- ▶ **République du Congo** : budget stable mais insuffisant à 0,8% des dépenses publiques (moins de 0,3% du PIB), bien en deçà de la moyenne des pays à revenu intermédiaire (>1% du PIB).

<sup>17</sup>. Le projet LISUNGI est un système de filets sociaux destiné à soutenir financièrement 10 000 ménages dans 7 localités des départements du Pool, du Kouilou, et de la Cuvette. <sup>18</sup>. Le projet TELEMA accompagne les personnes vulnérables vers l'insertion professionnelle via le financement d'activités génératrices de revenus. <sup>19</sup>. Plan d'Action National en faveur des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) en République Démocratique du Congo. L'objectif principal était d'améliorer la prise en charge des OEV dans le pays. <sup>20</sup>. Le Projet de réinsertion et d'Inclusion socioéconomique des Jeunes de la Rue est un programme visant à retirer les jeunes en situation de rue, à les former à des métiers, à développer leurs compétences de vie et à faciliter leur accès à l'emploi, à l'entrepreneuriat ou à des formations complémentaires pour leur offrir des perspectives d'avenir durables.



Les trois pays présentent un paradoxe similaire : **richesse des textes législatifs internationaux et nationaux d'un côté, mais faiblesse criante de l'opérationnalisation de l'autre.**

La République du Congo se distingue par une meilleure reconnaissance terminologique des enfants de la rue, tandis que le Cameroun et la République Démocratique du Congo montrent des lacunes complémentaires (absence de loi spécifique pour l'un, absence de stratégie nationale pour l'autre).

Le **sous-financement chronique** et la **dépendance aux bailleurs internationaux** constituent des défis majeurs communs aux trois États.

# RECOMMENDATIONS



## RECOMMANDATION 1 : OPÉRATIONNALISATION DES PRINCIPALES LOIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

**Objectif : Donner une effectivité réelle aux lois existantes.**

► **Pour la République Démocratique du Congo :**

- **Publication urgente** des décrets d'application de la loi de protection de l'enfance ;
- Prioriser trois axes : protection immédiate des enfants (procédures d'urgence pour retirer les enfants de la rue et les orienter vers des centres sécurisés), accès aux droits fondamentaux (scolarisation, soins médicaux, couverture sociale, etc.), coordination institutionnelle (rôles clairs des services sociaux, justice, police et organisations de la société civile).
- Accélération du processus réglementaire pour combler le retard institutionnel.

► **Pour la République du Congo :**

- **Opérationnalisation effective** des deux nouveaux dispositifs que sont l'observatoire de l'enfance en danger, et les systèmes d'alerte rapide de l'enfance en danger (ressources humaines, budgets, équipements) ;
- Développement de manuels de procédures et d'outils de gestion pour le système d'alerte et l'observatoire, avec la mobilisation des ressources financières nécessaires à leur opérationnalisation ;
- Formation des acteurs impliqués dans ces mécanismes ;
- Publication des autres décrets d'application encore manquants ;
- Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation de l'efficacité de ces structures.

## RECOMMANDATION 2 : RECENSEMENTS NATIONAUX ET SYSTÈMES D'INFORMATION

**Objectif : Établir une base de données fiable pour orienter les politiques publiques.**

- Réaliser des recensements exhaustifs dans les 3 pays, coordonnés par les ministères des affaires sociales, avec l'UNICEF ;
- Mettre en place un système national de référencement des vulnérabilités dans les 2 Congo ;
- Développer une plateforme sécurisée de partage d'informations entre acteurs dans les 2 Congo. Les exemples du *Child Protection Information Management System* (CPIMS) au Kenya et du *National Child Protection Register* (NCPR) en Afrique du Sud peuvent servir de sources d'inspiration.

**Le Cameroun** a fait un pas important avec la mise en place d'un système national de collecte de données sur les enfants vulnérables. **La République Démocratique du Congo** et **la République du Congo** devraient pouvoir lui emboîter le pas sur ce terrain. Pour ce qui concerne la République du Congo, le MASSAH a signé une lettre d'intention avec Both Ends Believing (BEB) en vue de mettre en place un logiciel pour la collecte des données sur les enfants vivant en dehors du cadre familial.

## RECOMMANDATION 3 : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LES STIGMATISATIONS VISANT LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE, DANS LES 3 PAYS

**Objectif : Promouvoir un changement durable des perceptions et des comportements sociaux à l'origine des violences et stigmatisations visant les enfants en situation de rue.**

- Développer des campagnes nationales de lutte contre les violences domestiques ;
- Sensibiliser sur les stigmatisations visant des enfants (accusations de sorcellerie notamment) et leurs conséquences ;
- Former les leaders religieux et communautaires aux droits de l'enfant ;
- Mettre en place des mécanismes de surveillance communautaire sur les violences commises contre des enfants, et sur les stigmatisations à leur rencontre ;
- Évaluer régulièrement toutes les activités mises en place.

**La banalisation de la violence contre les enfants**, sous ses formes physique, psychologique et émotionnelle, ainsi que l'essor des accusations de sorcellerie à leur encontre, constituent des agressions sérieuses contre leur intégrité physique et morale et favorisent les situations de rue.

#### **RECOMMANDATION 4 : RENFORCEMENT PRÉVENTIF DES FAMILLES VULNÉRABLES**

**Objectif : Soutenir les familles vulnérables pour prévenir la déscolarisation, la séparation et la rue.**

- Mise en place de filets sociaux ciblés ;
- Programmes de transferts monétaires conditionnels (conditionner les transferts monétaires à la scolarisation des enfants et à leur suivi sanitaire régulier) ;
- Microfinance et activités génératrices de revenus ;
- Coupons alimentaires ou kits nutritionnels pour les familles en insécurité alimentaire sévère ;
- Gratuité des services essentiels : santé de base, cantines scolaires, fournitures.

Il apparaît que la problématique des enfants en situation de rue est liée en grande partie à celle des conditions socio-économiques de leurs familles. Dans un tel contexte, il s'avère important, **dans une démarche préventive, de soutenir les familles vulnérables** afin qu'elles ne basculent pas dans des situations préjudiciables à leurs enfants.

#### **RECOMMANDATION 5 : SOUTIEN FINANCIER AUX STRUCTURES D'ACCUEIL, DANS LES 3 PAYS**

**Objectif : Améliorer la qualité et la capacité de prise en charge des enfants en situation de rue.**

- Octroyer des subventions publiques aux centres d'accueil agréés ;
- Pour l'octroi des aides, accorder une priorité aux centres d'accueil déjà opérationnels mais sous-financés ;
- Garantir la gratuité des soins de santé et papiers d'état civil aux enfants en situation de rue ;
- Former le personnel aux meilleures pratiques d'accompagnement.

Le soutien financier aux centres d'accueil peut être constitué par **un mix de subvention** (accordée sur la base des besoins spécifiques de chaque centre agréé) **et de versements réalisés par les institutions qui placent des enfants** aux institutions qui les accueillent. Un décret ou arrêté ministériel peut déterminer les prix journaliers de prise en charge d'un enfant, ainsi que pour certaines activités spécifiques d'accompagnement (formation professionnelle, achats de médicaments, accompagnement psychologique, ...).

#### **RECOMMANDATION 6 : MISE EN PLACE, DANS CHAQUE PAYS, DES UNITÉS SPÉCIALISÉES**

##### **AU SEIN DES FORCES DE L'ORDRE POUR LA PROTECTION DES ENFANTS**

##### **ET LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES**

**À L'IMAGE DU MODÈLE DES ESCADRONS DE PROTECTION DES ENFANTS ET PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES (PEPVS) DÉVELOPPÉ EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.**

**Objectif : Professionnaliser l'intervention des forces de l'ordre auprès des enfants en situation de rue.**

- Former les agents aux droits de l'enfant et à des protocoles d'urgence, y compris ceux des PEPVS en République Démocratique du Congo ;
- Organiser des sessions de formation régulières pour maintenir les compétences des agents ;
- Établir des protocoles de collaboration avec les centres d'accueil ;
- Allouer un budget (montant à déterminer) pour les équipements, les formations, et les collaborations externes, etc.

Le phénomène des enfants en situation de rue recèle des complexités qui ne peuvent être convenablement appréhendées que par **des intervenants sensibilisés et formés** à cette problématique.

## **RECOMMANDATION 7 : MISE EN PLACE DES PROGRAMMES DE DÉSINTOXICATION POUR LES ENFANTS SOUFFRANT D'ADDICTIONS AUX DROGUES DANS LES 3 PAYS**

**Objectif : Offrir une réponse intégrée aux problématiques d'addiction chez les enfants en situation de rue, combinant accompagnement médical, psychosocial et réinsertion socio-professionnelle.**

- Développer un réseau de centres spécialisés pluridisciplinaires (médecins, psychologues, travailleurs sociaux, leaders communautaires et religieux, etc.) pour la prise en charge globale de la toxicomanie, incluant le dépistage, le suivi médical, l'accompagnement psychosocial, et la réinsertion socio-professionnelle ;
- Former des professionnels impliqués dans le projet aux approches thérapeutiques validées ;
- Mobiliser des partenariats avec les hôpitaux, les associations locales, et les services de formation professionnelle.
- Évaluer régulièrement toutes les activités mises en place.

La toxicomanie dans laquelle s'enferment certains enfants en situation de rue les prive de ressorts psychologiques et moraux leur permettant de s'inscrire dans des projets viables de sortie de rue. C'est une problématique qui nécessite **des compétences spécialisées que l'État peut aider à acquérir.**

## **RECOMMANDATION 8 : AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES RESSOURCES GOUVERNEMENTALES ALLOUÉES AUX AFFAIRES SOCIALES**

**Objectif : Aligner les moyens sur les ambitions affichées.**

- Porter les budgets des ministères des affaires sociales à **1% des PIB** ;
- Créer un fonds national dédié aux enfants vulnérables ;
- Développer des partenariats public-privé pour la mobilisation de ressources.

# CONCLUSION



Cette étude socio-anthropologique menée au Cameroun, en République Démocratique du Congo et en République du Congo révèle la complexité multidimensionnelle du phénomène des enfants en situation de rue. Au-delà des facteurs structurels convergents - pauvreté, conflits armés, dislocations familiales et urbanisation accélérée - qui caractérisent ces trois contextes, l'analyse met en évidence des trajectoires individuelles marquées par une résilience remarquable et des stratégies d'adaptation sophistiquées.

Les récits recueillis témoignent de la capacité des enfants à développer des réseaux de solidarité informels et à négocier leur place dans l'espace urbain, révélant ainsi leur statut d'acteurs sociaux à part entière. Cela souligne **la nécessité de repenser les interventions en partant de leurs propres ressources et aspirations.**

**L'état des lieux institutionnel dresse un constat mitigé** : si des avancées législatives sont observables dans les trois pays, l'absence de décrets d'application quinze ans après la promulgation des lois spécifiques (exception faite du Cameroun qui dispose d'une politique nationale sans cadre légal dédié) illustre le décalage persistant entre intentions politiques et mise en œuvre effective. Cette situation appelle une refondation des approches, privilégiant la création de mécanismes institutionnels durables, la mobilisation coordonnée des ressources et l'engagement authentique des communautés locales.

### **Le rôle central des acteurs de terrain, piliers d'une transformation possible**

Cependant, c'est dans l'action quotidienne des travailleurs sociaux, des organisations de la société civile, des éducateurs et autres intervenants de proximité que réside l'espoir le plus tangible. Ces acteurs de terrain ont développé une expertise articulée autour de trois piliers fondamentaux :

**La médiation familiale**, qui constitue le socle de leur intervention, permet de déconstruire les stigmates et les ruptures qui ont conduit à l'exclusion. Par des processus patients de dialogue et de réconciliation, ces professionnels parviennent à dépasser les accusations de sorcellerie, les maltraitances et autres traumatismes familiaux, restaurant progressivement les liens essentiels entre l'enfant et son environnement d'origine.

**L'accompagnement psychosocial** représente le deuxième volet de cette approche intégrée. En restaurant l'estime de soi et en travaillant sur la reconstruction identitaire, ces intervenants permettent aux enfants de se projeter au-delà de la survie immédiate et de renouer avec des aspirations d'avenir. Cette dimension thérapeutique, adaptée aux spécificités culturelles locales, s'avère déterminante dans la rupture avec la logique de rue.

**L'insertion socio-économique**, enfin, matérialise cette transformation par des dispositifs innovants combinant scolarisation de rattrapage et formations professionnelles contextualisées. Ces programmes offrent des alternatives concrètes aux activités de subsistance, ouvrant des perspectives d'autonomisation économique et d'intégration sociale durable.

### **Des réussites fragiles face aux défis systémiques**

Les succès documentés, démontrent que **la réintégration est possible** lorsque l'intervention s'enracine dans une compréhension fine des dynamiques culturelles et sociales locales. **Les acteurs de terrain incarnent une forme de résistance créative face à l'abandon institutionnel**, inventant au quotidien des solutions adaptées aux réalités qu'ils côtoient.

Bien que leurs efforts se heurtent souvent à des obstacles : précarité des financements, absence de politiques publiques cohérentes, résistances communautaires envers des enfants souvent perçus comme définitivement « perdus », leur expertise spécialisée devrait être reconnue par les pouvoirs publics et soutenue.

## Vers une reconnaissance de l'expertise de terrain

Le travail de ces acteurs de proximité interroge fondamentalement les responsabilités collectives envers une jeunesse abandonnée par les systèmes de protection traditionnels. Leur pratique quotidienne, nourrie d'une connaissance intime des réalités locales, constitue un laboratoire d'innovation sociale qui mérite d'être valorisé et systématisé.

L'avenir de la prise en charge des enfants en situation de rue dépendra largement de la capacité à intégrer cette expertise de terrain dans des stratégies nationales cohérentes, alliant l'urgence de l'intervention humanitaire aux exigences de la justice sociale. Il s'agit de dépasser la logique de projets ponctuels pour construire des écosystèmes de protection durables, où l'expérience des acteurs de proximité informe et enrichit les politiques publiques.

Cette étude plaide ainsi pour une reconnaissance institutionnelle de ces professionnels de l'ombre, dont l'engagement quotidien dessine les contours d'une société plus inclusive, capable de réintégrer ses enfants les plus vulnérables. Leur travail, loin d'être un simple palliatif, ouvre la voie à une refondation des approches de protection de l'enfance, ancrée dans les réalités locales et portée par une vision transformative de l'intervention sociale.



## BIBLIOGRAPHIE

1. ADLER A., *L'enfant difficile. Technique de la psychologie individuelle comparée*. Paris, Éditions Payot, 1930.
2. ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES, *Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants (GA A/RES/64/142)*, paragraphe 29(a). 2010.
3. AZIA DIMBU, Florentin, *Enfants de la rue, enfants d'avenir. Une étude psychologique du phénomène à Kinshasa par une approche projective*. Thèse de doctorat inédite, Université Marien-Ngouabi, 2009.
4. AZIA DIMBU, Florentin, « Enfants de la rue à Kinshasa et le lien familial : rupture de façade ou affective d'avec leurs familles d'origine ? », in *Revue La Recherche en Éducation*, n° 2, pp. 79-97, 2009
5. AZIA DIMBU, Florentin, « Facteurs explicatifs du phénomène enfants de la rue à Kinshasa », in *Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Éducation* N° 7. 2012, pp. 17-30
6. BALLEST, J., DUMBI, C., LALLAU, B., « Enfants sorciers à Kinshasa (RDC) et développement des Églises du Réveil », in *Mondes en Développement* Vol 37 n°146, 2009
7. CIMPRIC, A., *Les enfants accusés de sorcellerie. Étude anthropologique des pratiques contemporaines relatives aux enfants en Afrique*, UNICEF Bureau Afrique de l'ouest et du centre (BRAOC), Dakar, avril 2010
8. COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT (CAEDBE) : *Agenda 2040 pour les enfants d'Afrique. Favoriser une Afrique digne pour les enfants*. Novembre 2016.
9. CAEDBE, *Les enfants sans protection parentale en Afrique*, 2023
10. COMITE DES DROITS DE L'ENFANT, *Observation générale n° 21 (2017) sur les enfants en situation de rue*. 2017
11. COMITE DES DROITS DE L'ENFANT, *Réponses du Congo à la liste de points concernant son rapport valant cinquième et sixième rapports périodiques*, 15 janvier – 2 février 2024
12. DAVIS, Mike, *Le Pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*. Paris, La Découverte. 2006
13. DE BOECK, F., Le « deuxième monde » et les « enfants-sorciers » en République Démocratique du Congo in *Politique africaine n° 80 Jeunes, enfants et Politique*, Décembre 2000, 32-57.
14. DE BOECK F. et HONWANA A., « Faire et défaire la société : enfants, jeunes et politique en Afrique », in *Politique Africaine* N°8., Décembre 2000
15. DE BOECK, F., « Être Shege à Kinshasa : Les enfants, la rue et le monde occulte », in *Trefon* (Ed.), p. 173-192, 2004
16. DE BOECK, F., « Être un danger et être en danger. Exclusion et solidarité dans un monde d'insécurité spirituelle », in Bruno Martinelli et Jacky Bouju (éds), *Sorcellerie et violence en Afrique*, pp. 85-105. Paris : Karthala, 2012
17. DELANAYE, Paul, *Les chrétiens face aux accusations de la sorcellerie*. Kinshasa, le Senevé. 2001
18. GIRARD, R., *Le Bouc-émissaire*, Paris, Grasset, 1982
19. GODDING et MUSHIETE, *Petits bandits, petits voleurs, petits sorciers. Méthodologie du travail avec les enfants de la rue à Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2021
20. HUMAN RIGHTS WATCH, *Quel avenir ? Les enfants de la rue en République Démocratique du Congo*, 2005
21. INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT, *Enfants en situations de rue*, 2008
22. KIENGE-KIENGE INTUDI, R., *Étude sur les Enfants en situation de rue à Kinshasa*. Rapport final pour Dynamo international. Kinshasa, novembre 2023
23. Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant en République Démocratique du Congo
24. LUCCHINI, R., « Entre fugue et expulsion : le départ de l'enfant dans la rue ». Université de Fribourg *Working paper* n° 287, 1997.
25. LUCCHINI, R., « L'enfant en situation de rue n'est pas un fait social. Entre détermination et indétermination », in *Enfants en situations de rue. Prévention, intervention, respect des droits*. Institut international des droits de l'enfant (IDE), Mai 2008.
26. TUMWAKA MADUNGU, Perpétue, « La violence faite à l'enfant dit sorcier à Kinshasa », in *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*. Colloque international de Dakar (Sénégal), 10-13 décembre 2002)
27. MARGUERAT, Y. & POITOU, D., *À l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, Fayard, 1994

28. MARGUERAT, Y. « Enfants et jeunes de la rue : le processus de l'exclusion » in *Les cahiers de Marjuvia* n° 4, pp. 75-77, 1997
29. MARGUERAT, Y. « Rue sans issue. Réflexion sur le devenir spontané des enfants de la rue » in *Les Cahiers de Marjuvia* n°5, pp. 84-91, 1997
30. MARGUERAT, Y. « Les chemins qui mènent à la rue. Un essai de synthèse sur le processus de production d'enfants de la rue en Afrique noire », in *Les Cahiers de Marjuvia* n° 9, pp. 45-58, 1999
31. MASIALA ma Solo, « Les enfants de personne », in *Enfance et paix*, Kinshasa. 1990
32. MÉDECINS DU MONDE, *Enfants en situation de rue à Kinshasa : protection, participation, santé sexuelle et reproductive*. Enquête CAP, février 2019
33. MULAMBA TSHONDO, Joseph, *Phénomène enfant de la rue. Expression de l'atomisation de la solidarité africaine*. Mémoire de DES inédit, Université de Kinshasa, 2003.
34. MULUMBA TSHONDO, Joseph, *Limite des approches de récupération et de réinsertion sociale des enfants de la rue à Kinshasa. Plaidoyer pour une contextualisation des stratégies de réintégration durable*. Thèse de doctorat inédite, Université de Kinshasa, 2008.
35. Naudin, C., Gatti, V., Kounou, K. B., Bagnéken, C. O., Ntjam, M. C., Clément, M. È., & Brodard, F. (2023). « Physically Violent Parental Practices : A Cross-Cultural Study in Cameroon, Switzerland, and Togo » in *Journal of Child & Adolescent Trauma*.
36. NGUB'USIM MPEY NKA, « La récupération des jeunes de la rue par une éducation au travail productif », in *Zaire-Afrique*, n°269, pp. 537-544, 1992
37. PETITCLERC, Jean-Marie, *Pratiquer la médiation sociale. Un nouveau métier de la ville service du lien social*. Paris, Dunod, 2002.
38. PIROT, B., *Enfants des rues d'Afrique centrale : Douala et Kinshasa*, L'Harmattan, 2004
39. RÉPUBLIQUE DE CAMEROUN, *Document de Politique Nationale de Protection de l'Enfant (2017-2026)*
40. RÉPUBLIQUE DU CONGO, *Plan d'Action de la Politique Nationale d'Action Sociale 2023-2026*
41. RÉPUBLIQUE DU CONGO, INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), *Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples 2014-2015*
42. TESSIER, S. (sous la direction de), *L'enfant des rues*, L'Harmattan, 2005
43. TONDA, J., « La violence de l'imaginaire des enfants sorciers », in *Cahiers d'études africaines*, 2008
44. UNICEF, *UNICEF République Démocratique du Congo en 2018. Rapport d'activités*. 2019



## PRÉSENTATION DES ORGANISATIONS

---

### FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL

Dès son origine en 1866, Apprentis d'Auteuil accueillait des jeunes en situation de rue à Paris. Fondation catholique, reconnue d'utilité publique depuis 1929, elle accompagne aujourd'hui plus de 40 000 jeunes et 9000 familles fragilisés en France, à travers des programmes d'accueil, d'éducation, de formation, d'insertion et de soutien à la parentalité, pour leur permettre de devenir « des hommes et des femmes debout ». En développant son action internationale depuis 1994, la fondation collabore avec un réseau de 70 associations locales partenaires dans 36 pays intervenant dans les mêmes champs d'action au bénéfice de près de 15 000 enfants et familles.

Apprentis d'Auteuil accompagne particulièrement ses partenaires œuvrant auprès des enfants en situation de rue, dans le renforcement de leurs compétences, aussi bien sur le volet éducatif, de l'insertion et du plaidoyer qu'en termes structurels, managériaux, de gouvernance et de l'autonomisation financière. La fondation favorise la mise en réseau et les échanges de pratiques et de savoirs entre acteurs d'horizons, cultures et contextes différents. Dans cette dynamique, elle a développé depuis 2004 un dispositif de formation d'éducateurs intervenant auprès des enfants en situation de rue, et créé en 2016 une Communauté de pratiques et de savoirs dédiée à ces enjeux. Apprentis d'Auteuil a aussi co-nçu une formation en ligne accessible à tous, les « Carnets Numériques du travail social »<sup>1</sup>, notamment sur l'accompagnement des mineurs non accompagnés et des enfants en situation de rue.

---

### FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL INTERNATIONAL (FAAI)

Reconnue d'utilité publique et basée à Genève, la Fondation Apprentis d'Auteuil International (FAAI) agit pour la protection, l'éducation et l'insertion des enfants et jeunes les plus vulnérables afin de les accompagner vers l'autonomie. Elle soutient les projets de coopération internationale de la Fondation Apprentis d'Auteuil et porte un plaidoyer auprès des Nations unies pour la défense des droits de l'enfant, notamment les enfants en situation de rue. A Genève, la FAAI mène également des actions concrètes de terrain pour les jeunes en situation de décrochage tel que le projet Birdhouse, restaurant d'insertion professionnelle.

---

### RÉSEAU DES INTERVENANTS SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ENFANCE EN RUPTURE (REIPER)

Le Réseau des Intervenants sur le Phénomène de l'Enfance en Rupture (REIPER) est le principal acteur de la protection de l'enfance au Congo. Fondé en 2003, il a pour objet de mutualiser les pratiques et les savoirs, d'améliorer la formation continue des travailleurs sociaux, de coordonner leurs actions et de mener des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Il regroupe 22 associations, congolaises et internationales, prenant en charge des enfants en situation de vulnérabilité. Le REIPER est aussi un lieu de collaboration multisectorielle entre la communauté, les organismes de protection de l'enfant, les ministères et autres acteurs concernés.

De plus, le REIPER réalise des maraudes auprès des enfants, dans les rues de Brazzaville et coordonne, depuis 2014, une cellule d'intervention de proximité composée de travailleurs sociaux et agents de santé, ainsi qu'un dispositif d'appel d'urgence gratuit.

### Organisations membres du réseau

- |   |   |
|---|---|
| <b>1</b> Association Handicap Afrique (AHA)           | <b>7</b> Centre d'Insertion et de Réinsertion des Enfants Vulnérables (CIREV) |
| <b>2</b> Amour Sans Frontière (ASF)                   | <b>8</b> Association Serment Universel (ASU)                                  |
| <b>3</b> Enfance créatrice de développement (Encred)  | <b>9</b> Communauté Notre Dame du Perpétuel Secours (CNDPS)                   |
| <b>4</b> Action Espoir des Enfants en détresse (AEED) | <b>10</b> Orphelinat Saint Joseph Gaston Céleste (OSJGC)                      |
| <b>5</b> Actions de solidarité internationale (ASI)   | <b>11</b> Orphelinat Cœur Immaculé de Marie (OCIM)                            |
| <b>6</b> Caritas Brazzaville                          |   |

---

1. <https://www.apprentis-auteuil.org/nos-actions/international/protection-des-enfants-international/carnets-numeriques>

**12** Orphelinat Notre Dame de la Divine Miséricorde (ONDDM)

**13** Communauté Chemin de la Croix et de la Résurrection (3CR)

**14** Education en Milieu Ouvert (EMO)

**15** Compagnons des Artisans de Don Bosco (CADB)

**16** Centre d'Accueil des mineurs (CAM)

**17** Samu social Pointe-Noire (SS PN)

**18** Association Espace Enfants (AEE)

**19** Foyer père Anton (FPA)

**20** Secours International du Mouvement Chrétien pour la Solidarité (SIMCS)

**21** Association Maison du cœur -Amis du Congo (AMACO)

**22** Association des Professionnelles en Protection de l'Enfance (APPE)

---

### **CHAÎNE DES FOYERS SAINT-NICODÈME (CFSN)**

Créée en 1996, la Chaîne des Foyers Saint- Nicodème est une organisation apolitique et à but non lucratif camerounaise basée à Douala. Son objectif est de lutter contre l'exclusion, la pauvreté et de permettre l'insertion sociale des enfants/jeunes en grande difficulté, ainsi que celle des enfants/jeunes en situation de rue. La Chaîne des Foyers Saint-Nicodème comprend deux foyers d'hébergement (Nylon-Brazzaville et PK24), un centre d'accueil de filles et centre d'écoute (New-Bell), et un centre de formation professionnelle pour filles (Nyalla). Fondation Apprentis d'Auteuil International (FAAI)

---

### **FOYER DE L'ESPÉRANCE**

Le Foyer de l'Espérance est une association chrétienne à but non lucratif, reconnue par l'État camerounais comme œuvre sociale privée d'utilité publique. Fondé en 1977 à l'initiative du Frère Yves Lescanne, elle œuvre pour la réinsertion familiale et socioprofessionnelle des enfants et des jeunes de la rue et de la prison dans la ville de Yaoundé. Devenu un acteur majeur de la protection de l'enfance en difficultés dans la capitale camerounaise, le Foyer dispose aujourd'hui de quatre structures d'accueil et d'hébergement complémentaires et assure également un accompagnement éducatif complet des mineurs de la Prison Centrale de Yaoundé, du primaire à la terminale.

---

### **ŒUVRE DE RECLASSEMENT ET DE PROTECTION DES ENFANTS DE LA RUE (ORPER)**

Créée en 1981 à l'initiative du Père Frank ROELANTS, missionnaire de la Société du Verbe Divin (SVD), l'Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue s'est donnée pour mission de répondre aux besoins primaires, aux mauvaises conditions de vie et à la maltraitance des enfants en situation de rue par des dispositifs de protection, d'éducation, d'insertion socioprofessionnelle et de réinsertion familiale. L'ORPER dispose d'un centre mobile (information, prévention, soins de santé), de deux centres d'accueil en milieu ouvert, de trois centres d'hébergement en milieu fermé, et propose des activités socioculturelles, des ateliers d'alphabétisation et des formations professionnelles.

---

### **ŒUVRE DE SUIVI, D'EDUCATION ET DE PROTECTION DES ENFANTS DE LA RUE (OSEPER)**

Créée en 1998 par un groupe de jeunes et quelques mamans, l'Œuvre de Suivi, d'Education et de Protection des Enfants de la Rue est une association sans but lucratif qui vise à apporter une réponse holistique aux problématiques des enfants en situation de rue. Son but est de réunifier chaque enfant avec sa famille quand cela est possible, ou de l'aider à s'insérer dans la société une fois capable de se prendre charge de façon autonome. L'OSEPER dispose d'une équipe mobile, d'un centre de première approche, de quatre centres d'hébergement en milieu fermé et d'un centre de formation professionnelle.

---

### **LISANGA MPO YA BOKOLISI MBOKA / COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF (LBM/CCN)**

Créée en 2005 à Kinshasa par la Communauté du Chemin Neuf, l'association sans but lucratif Lisanga mpo ya Bokolisi Mboka a mis en place une approche globale d'accompagnement des enfants en situation de rue, couvrant l'intervention de terrain, l'accueil et la prise en charge en centre, les démarches de réunification familiale, les outils de stabilisation post-réunification, ainsi que la formation professionnelle, à travers ses deux centres (Ndako ya Biso et CFP) et un bureau d'insertion professionnelle pour accompagner les jeunes vers leur autonomie, avec un focus sur l'entreprenariat.

---

### **AIDE À L'ENFANT DÉFAVORISÉ (AED)**

Créée en 1966, l'association Aide à l'Enfant Défavorisé a pour objet de rééduquer et d'orienter socialement et humainement les enfants en situation de rue en vue de leur réinsertion socioprofessionnelle (scolarisation et formation professionnelle). L'AED mène une action forte en faveur des jeunes filles en situation de rue de Kinshasa et vient également en soutien à la parentalité et à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus.

---

### **JEUNES AU SOLEIL (JOS)**

Créée en 2004, l'association Jeunes au Soleil œuvre pour la protection des enfants et des jeunes en situation de rue via l'accueil et la prise en charge, la scolarisation et la formation professionnelle. En plus de la maison Cayla situé à Kinzono qui héberge des jeunes en apprentissage professionnel, JOS dispose de deux maisons d'hébergement à Kinshasa, dont une pour les jeunes filles.

---

### **VIVRE ET TRAVAILLER AUTREMENT (VTA)**

En 1991, Sœur Félicitas Cembranos de la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres est missionnaire en République Démocratique du Congo. Très vite, elle mène un travail d'accompagnement auprès des jeunes filles vivant dans les rues de Kinshasa. Pour répondre aux demandes de réinsertion sociale de ces jeunes filles, elle crée en 1997 l'association Vivre et Travailler Autrement. VTA dispose aujourd'hui d'un centre d'hébergement transitoire d'une capacité d'accueil de 30 jeunes filles, situé au cœur d'un quartier populaire de Kinshasa et à proximité de grands sites de rassemblement d'enfants en situation de rue.



Étude réalisée par :

**SCORPIUS CONSEIL**

628 Rue 14, Randoulène Nord.

BP 599 Thiès - Sénégal

Téléphone : (+221) 77 357 06 82

Messagerie : [contact@scorpius-conseil.com](mailto:contact@scorpius-conseil.com)

Ce rapport bénéficie d'un soutien de l'Agence française de développement et de donateurs et fondations privées.  
Les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence française de développement ni des autres donateurs.



Cette étude socio-anthropologique sur les enfants en situation de rue en Afrique centrale montre l'arrivée précoce dans la rue, l'exposition accrue aux violences, à la maltraitance et à l'exploitation ainsi qu'une stigmatisation sociale persistante, parfois liée à des accusations de sorcellerie. Fondée sur une approche participative, elle s'appuie sur la parole des enfants et des acteurs de terrain pour mieux comprendre leurs profils, parcours et dynamiques, examiner les cadres législatifs existants et proposer des pistes concrètes pour renforcer leur protection et leur accompagnement.



ÉTUDE RÉALISÉE PAR



AVEC LE SOUTIEN DE

